

L'ESSENTIEL 2021

Depuis sa création en 1993, la mission de l'organisation non gouvernementale internationale ACTED a été de fournir une aide humanitaire immédiate pour soutenir ceux qui en ont un besoin urgent et protéger la dignité des personnes, tout en co-crédant des opportunités à plus long terme pour une croissance inclusive et durable, et la réalisation du potentiel de chacun.

Née en Afghanistan dans le contexte d'une crise oubliée, ACTED est le fruit d'une volonté d'aller là où les besoins sont les plus pressants, d'agir sur le dernier

kilomètre de l'action humanitaire, et d'agir différemment : avec une approche par zone, sans restriction de mandat et en investissant dans le savoir-faire et l'expertise locales, en pensant « en dehors du cadre ».

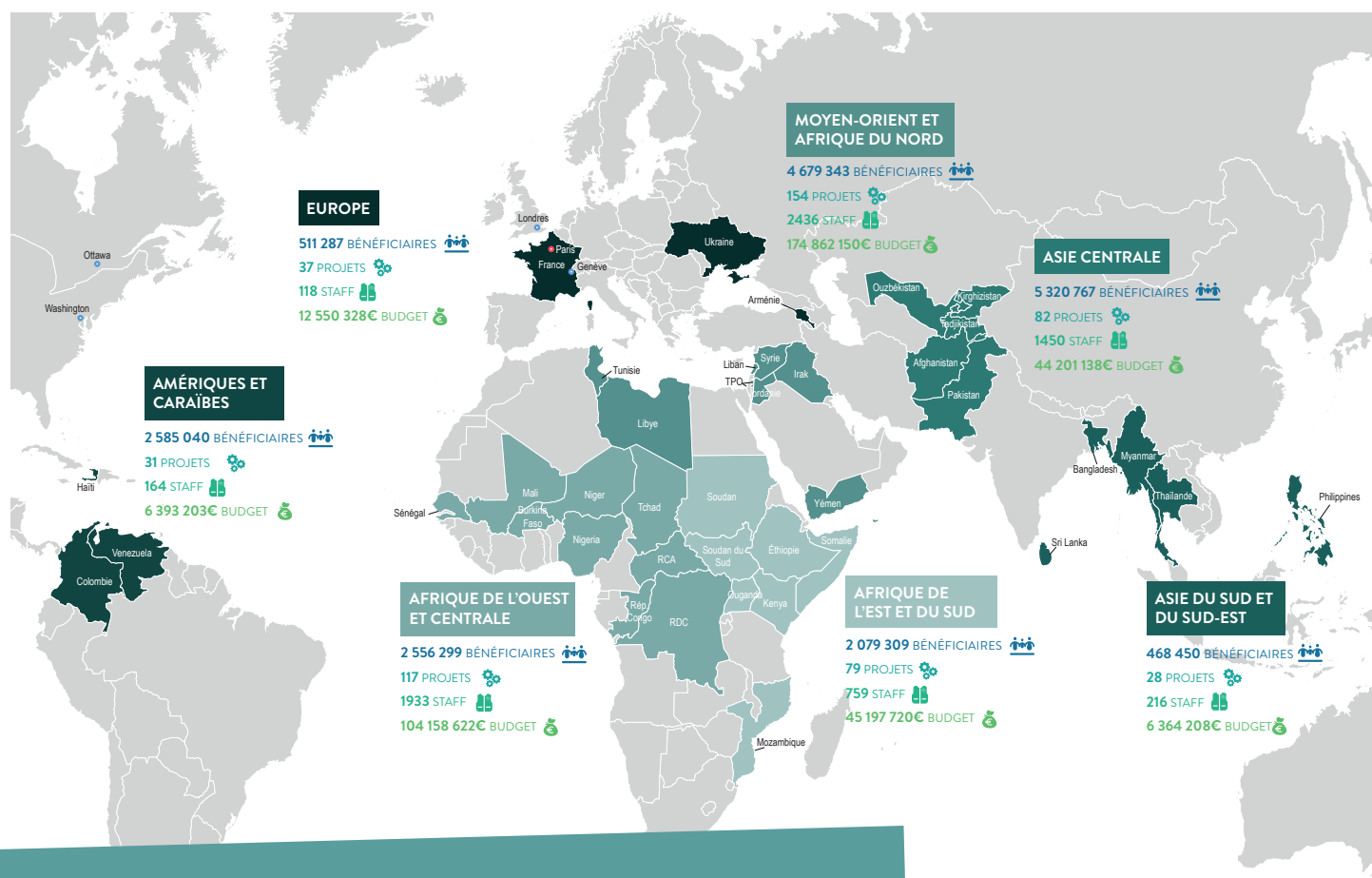
En 2021, ACTED travaille dans 40 pays sur tous les continents pour apporter une aide humanitaire et un soutien au développement aux plus vulnérables dans les zones difficiles d'accès. Avec 28 ans d'expérience au plus près des besoins, ACTED contribue à penser et à mettre en œuvre des solutions concrètes pour atteindre les Objectifs de développement

durable (ODD) en plaidant pour une approche intégrée et décloisonnée de l'action humanitaire, la co-construction et les partenariats globaux pour le développement durable des territoires.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED DANS LE MONDE

18,2 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES EN 2021



...DANS CETTE NOUVELLE ÉDITION DE L'ESSENTIEL D'ACTED

Retrouvez un aperçu de nos programmes et initiatives développés en 2021, ainsi qu'une présentation synthétique des principaux chiffres issus des comptes 2021. L'ensemble des informations présentées ci-après sont issues du Rapport annuel d'ACTED 2021 et des comptes annuels 2021 d'ACTED approuvés par l'Assemblée générale d'ACTED en date du 18 juin 2022.



ACTED

NOTRE ACTION EN 2021

En 2021, les situations dans de nombreux pays d'intervention d'ACTED se sont dégradées. La pandémie et la récession ont aggravé les fragilités préexistantes et engendré de nouveaux besoins humanitaires. Pour la première fois depuis 25 ans, la dynamique de réduction de la pauvreté dans le monde s'est inversée. 89,3 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer en 2021 : c'est le nombre de déplacés le plus élevé depuis 1945. Les populations les plus vulnérables ont encore davantage ressenti les effets du changement climatique, alors même qu'elles en sont les moins responsables.

En 2021, ACTED est entrée dans la deuxième année de mise en œuvre de sa stratégie programmatique Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté. ACTED s'est mobilisée pour répondre aux crises en Afghanistan, en Haïti et au Myanmar, et a poursuivi son engagement dans ses 40 pays d'intervention, en proie aux pires crises humanitaires du monde (en Syrie, au Yémen, en Éthiopie, dans la région du Sahel ou d'Afrique Centrale), afin d'apporter un soutien à 18,2 millions de personnes.

En parallèle, ACTED a lancé en 2021 une ambitieuse stratégie verte dont l'objectif est à la fois de réduire l'empreinte environnementale de l'organisation et d'augmenter nos programmes de lutte contre le changement climatique, d'adaptation à celui-ci, et de protection et préservation de l'environnement.

Moyen Orient et Afrique du Nord

ACTED a poursuivi ses interventions en Syrie pour répondre aux besoins humanitaires de 2,7 millions de personnes. Nous sommes restés mobilisés auprès des réfugiés dans les pays voisins et des communautés d'accueil au Liban, en Irak et en Jordanie. Au Liban, dans un contexte de grave crise socio-économique, ACTED a continué son action auprès des populations et des entreprises locales pour soutenir les moyens de subsistance et l'accès aux services essentiels. Enfin, nous sommes restés mobilisés au Yémen et dans le Territoire palestinien occupé pour répondre aux besoins urgents des plus vulnérables.

Dans des pays en situation de conflit, ACTED a également réhabilité des infrastructures en encourageant le recours à des énergies vertes. En Libye et au Yémen, l'installation de panneaux solaires a permis de contrer les coupures d'électricité et les pénuries de carburant, et ainsi d'assurer la continuité

des services médicaux d'urgence.

Afrique

Dans les régions du Sahel et du Lac Tchad, ACTED a continué de répondre aux besoins des populations qui subissent de plein fouet la crise sécuritaire et le réchauffement climatique. ACTED a apporté un soutien multisectoriel d'urgence aux populations déplacées par les violences des groupes armés et aux populations isolées grâce à des distributions rapides d'eau, de vivres ou de biens non alimentaires essentiels, et a soutenu l'accès aux services de base et aux moyens d'existence des populations vulnérables.

ACTED a poursuivi ses interventions d'envergure en RDC, en République centrafricaine, en Somalie et au Sud-Soudan, afin de renforcer la résilience des populations en proie à des conflits prolongés, des déplacements, des défis économiques et des aléas climatiques.

En République centrafricaine, nos équipes mobiles de coordination et gestion de camps ont apporté une aide d'urgence à plus de 122 000 personnes déplacées.

ACTED a relancé ses opérations au Soudan à la suite du conflit dans la région du Tigré en Éthiopie, en renforçant son soutien aux personnes déplacées. Au Soudan du Sud, ACTED a entamé une phase de relèvement, laissant entrevoir des perspectives à plus long terme pour 1,1 million de personnes. Au Soudan du Sud, en Ouganda, en Somalie, au Nigeria et au Niger, le programme phare THRIVE, développé sur la base de notre expertise sur la résilience agricole rurale, a permis de renforcer la résilience et les moyens de subsistance des populations pastorales et agro-pastorales vivant au cœur d'écosystèmes fragiles.

Enfin, ACTED a lancé en 2021 ses premières opérations au Mozambique, afin de répondre aux besoins urgents des personnes déplacées à la suite du conflit dans le nord du pays.

Asie

En Asie centrale, ACTED a maintenu sa capacité à réponse rapide aux crises, tout en renforçant les moyens de subsistance et l'accès à l'éducation, comme au Pakistan. En Afghanistan, ACTED a soutenu 4,4 millions de personnes pour faire face à la hausse des besoins urgents à la suite de l'effondrement du gouvernement et de la sécheresse, qui ont provoqué la hausse du taux de pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Au Tadjikistan et au Kirghizistan, ACTED a promu le développement local,

l'écotourisme, les énergies durables et la gestion intégrée des ressources.

Au Myanmar, ACTED a apporté une aide d'urgence aux populations déplacées, à la suite du coup d'État qui a exacerbé les tensions et augmenté les besoins humanitaires dans le pays.

Au Bangladesh, nos équipes ont redoublé d'efforts pour améliorer les conditions de vie dans les camps de réfugiés Rohingya. Nous avons également continué de soutenir les populations déplacées et les efforts de stabilisation dans la région du Mindanao aux Philippines.

En Asie, ACTED cherche également à renforcer les moyens de subsistance et à améliorer les conditions socio-économiques des populations marginalisées. Au Sri Lanka, ACTED a soutenu les efforts de stabilisation et de développement des moyens de subsistance en favorisant l'accès des plus vulnérables à des opportunités d'emploi, grâce à un soutien ciblé aux MPME. ACTED a travaillé en lien étroit avec la société civile locale, afin de renforcer leur capacité à protéger et préserver l'environnement au Sri Lanka, et de mieux venir en aide aux personnes vulnérables ou marginalisées en Ouzbékistan.

Caraïbes et Amérique du Sud

En Haïti, ACTED a répondu au besoin en eau, assainissement et hygiène, en nourriture et en abri de plus de 900 000 personnes touchées par le séisme d'août 2021, ceci tout en soutenant l'accès aux services de base et aux moyens de subsistance, et en renforçant les capacités de la société civile pour ouvrir la voie à une résilience à plus long terme. Pour faire face à la crise des réfugiés vénézuéliens, ACTED a également renforcé sa réponse à la crise socio-économique au Venezuela et en Colombie, notamment en répondant aux besoins en termes de protection, sécurité alimentaire, et eau et assainissement des plus vulnérables.

Europe

En Ukraine, ACTED a répondu aux besoins des populations touchées par la pandémie et le choc économique, en renforçant les capacités des autorités et organisations locales pour répondre aux effets du conflit et aux risques de catastrophes. En Arménie, nous avons lancé des opérations pour répondre aux besoins essentiels des populations touchées par le conflit dans le Haut-Karabakh. En France, ACTED a sensibilisé et mobilisé les jeunes face au changement climatique via des partenariats avec des universités et des écoles à travers le projet européen 1Planet4All.



EN 2021, NOUS AVONS
SOUTENU 18,2 MILLIONS
DE PERSONNES DANS 40
PAYS, AVEC 528 PROJETS,
UN BUDGET DE 393,7M€
(DONT 97% SONT DÉDIÉS
AUX MISSIONS SOCIALES
DE L'ORGANISATION)
& 7156 COLLABORATEURS
ENGAGÉS À NOS CÔTÉS :
6727 NATIONAUX
& 427 INTERNATIONAUX
(DONT 80 AU SIÈGE)

ACTED EST LA 2^{ÈME} ONG
FRANÇAISE & PARMIL
LES 15 PLUS GRANDES ONG
MONDIALES DE SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
EN TERMES DE VOLUME
BUDGÉTAIRE &
OPÉRATIONNEL

10,1M DE PERSONNES ONT
REÇU UNE AIDE D'URGENCE

866 000 BÉNÉFICIAIRES
D'UNE AIDE ALIMENTAIRE
D'URGENCE

21 800 INFRASTRUCTURES
D'EAU & ASSAINISSEMENT
CONSTRUITES OU
RÉHABILITÉES

6,5M DE BÉNÉFICIAIRES
D'ACTIVITÉS D'ACCÈS
À L'EAU, L'HYGIÈNE ET
L'ASSAINISSEMENT

1,4M DE PERSONNES
DÉPLACÉES SOUTENUES DANS
503 CAMPS ET SITES

2,18M DE PERSONNES
SOUTENUES AVEC 55,6M€
DE LIQUIDITÉS ET COUPONS

215 300 BÉNÉFICIAIRES
D'ABRIS ET LOGEMENTS
DÉCENTS

538 600 PERSONNES
AVEC UNE CAPACITÉ
RENFORCÉE À LUTTER CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE

LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES ET LES MISSIONS SOCIALES D'ACTED EN 2021

Nouvelles Dispositions

L'association faisant appel à la générosité du public devait auparavant inclure dans l'annexe un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Selon le nouveau règlement ANC 2018-06, l'annexe des comptes annuels de l'association doit dorénavant comporter entre autres les états suivants (PCG art. 432-1) :

- un compte de résultat par origine (produits) et destination (charges) sous l'appellation « CROD » ;
- de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination ;
- un compte d'emploi des ressources (CER) orienté uniquement sur les collectes auprès du public.

Elaboration du CROD

Le CROD comporte deux colonnes avec comparatif l'exercice antérieur en conformité avec le nouveau règlement ANC 2018-06. La première colonne intègre des charges et produits du compte de résultat selon des modalités analytiques qui lui sont propres. La deuxième colonne reprend la part liée à la générosité du public de ces mêmes produits et charges.

La première partie du tableau correspond aux produits par origine et la seconde aux charges par destination.

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CER se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique. Le plan analytique est construit à partir des codes affectés à chaque programme (les programmes sont distingués par pays, par bailleur de fonds, et par période de réalisation) qui font l'objet d'un suivi individualisé. A partir de la balance analytique, les charges sont affectées à une rubrique du CROD selon les règles d'affectation suivantes :

- Coûts directs : affectés à 100% à la rubrique des charges par destination du CROD correspondante ; pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;

- Coûts indirects : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales ayant déjà été répartis analytiquement en comptabilité, les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.

Elaboration du CER

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2021 est établi en application du nouveau règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La totalité des dons issus de la générosité du public, pour un montant de 347 395 € a été employée dans la mission sociale « action humanitaire ».

RESSOURCES	2021
Ressources issues de la générosité du public	347 395
Autres fonds privés	504 984
Subventions et autres concours publics	317 980 412
Autres produits	8 693 170
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	327 525 961
Reprises des provisions	3 067 594
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	63 133 815
TOTAL DES RESSOURCES	393 727 370
EMPLOIS	2021
Paix, stabilité et justice	5 845 792
Renforcement des institutions et de la société civile	13 408 691
Gestion collaborative et résiliente des écosystèmes	4 787 531
Action citoyenne pour le climat	4 964 093
Infrastructures durables	4 132 879
Economie circulaire	525 744
Opportunités économiques inclusives	27 499 289
Accès aux services de base	30 614 617
Aide humanitaire	208 251 807
Frais de recherche de fonds	889 455
Frais de fonctionnement	13 462 325
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	314 382 221
Dotation aux provisions	1 933 467
Engagements réalisés sur ressources affectées	70 716 682
Excédent de ressources de l'exercice	6 695 001
TOTAL DES EMPLOIS	393 727 370

2,9 %

des ressources totales de l'association ACTED ont été fournies par l'État Français, via le Ministère des Affaires étrangères et du



Développement International, le Centre de crise et de soutien, le Comité interministériel d'aide alimentaire, l'Agence Française de Développement, les villes de Paris, d'Eybens et Toulouse, les collectivités territoriales (les Conseils régionaux d'Ile de France, Rhône, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Hauts de France, et Sud, et la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane), les départements des Yvelines, des Hauts de Seine et de la Charente Maritime, les Agences de l'Eau Rhin-Meuse, d'Artois-Picardie et de Loire-Bretagne

0,3 %

des ressources totales d'ACTED proviennent de dons issus de la générosité du public ou de bailleurs de fonds privés (fondations françaises ou étrangères)

15 %

proviennent d'ONG et consortia français ou étrangers

98

entités publiques ou privées ont contribué au financement des projets mis en œuvre par ACTED en 2021

112

partenaires opérationnels

EMPLOI DES RESSOURCES D'ACTED EN 2021

Ressources de l'exercice 2021

Sur 100 euros de ressources obtenues en 2021 :

- 99,7 € proviennent des subventions et autres concours publics ;
- 0,16 € proviennent d'autres produits divers ;
- 0,10 € proviennent d'autres fonds privés.

Les subventions et concours publics représentent 99,7% des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions, revenus de cessions d'immobilisation et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de 98 partenaires : gouvernements, agences gouvernementales pour le développement et institutions internationales.

Sur l'exercice 2021, 347 395 euros sont issus de la générosité du public. 86% de ces ressources ont été affectés au financement de nos projets et actions humanitaires au Liban, dans le cadre de la réponse d'urgence suite aux explosions du 4 août 2020 à Beyrouth. Tous les fonds collectés auprès du grand public sont exclusivement dédiés à l'association ACTED.

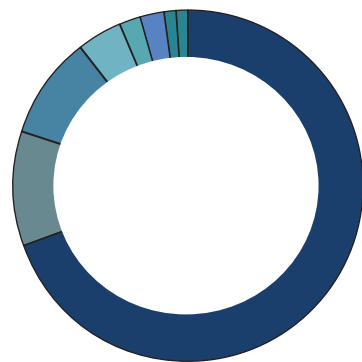
Les autres fonds privés (hors dons issus de la générosité du public) représentent 0,16% des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de bailleurs de fonds privés telles que des fondations françaises ou étrangères, ainsi que des organisations non gouvernementales françaises ou étrangères.

Emplois de l'exercice 2021

Sur 100 euros dépensés en 2021 :

95 € ont été consacrés aux missions sociales :
 66 € pour Action humanitaire
 10 € pour Accès aux services essentiels
 9 € pour Opportunités économiques inclusives
 4 € pour Renforcer les institutions et la société civile
 2 € pour Action citoyenne pour le climat
 2 € pour Paix, stabilité et justice
 1 € pour Infrastructures durables
 1 € pour Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente et Économie circulaire

5 € ont été consacrés aux frais de fonctionnement opérationnels, pertes de change et aux frais de recherche de fonds.



Les frais de fonctionnement de l'exercice 2021

Les frais de fonctionnement comprennent les charges relatives aux fonctions centrales de l'organisation encourue au niveau du siège ou ailleurs qui ne sont pas directement rattachables à un projet en particulier leur conférant un caractère « indirect ».

Près de la moitié de ces frais sont dédiés aux salaires et charges sociales des services administratifs, financiers, logistiques, de suivi des subventions, d'audit interne, et de la direction générale de l'association. Ce poste inclut également les charge externes (loyers, honoraires per exemple) ou les pertes de change réalisées sur l'exercice comptable (hors

pertes de change liées à des contrats de financement). Leur répartition en 2021 est la suivante :

Charges de personnel (y compris impôts et taxes) :

6 636 327

Pertes de change et autres charges financières :

1 131 993

Autres frais de fonctionnement (loyers, honoraires, intérêts, amortissements, etc.) :

5 693 962

TOTAL 13 462 325

LE PRINCIPE DE TRANSPARENCE

ACTED s'engage à être pleinement responsable et transparente envers ses bénéficiaires, partenaires et bailleurs de fonds, en donnant accès aux informations concernant l'allocation et la gestion de ses fonds. L'organisation s'engage à avoir en main tous les outils nécessaires pour assurer sa bonne gestion et son bon fonctionnement.

Les activités d'ACTED sont mises en œuvre dans le respect des plus hauts standards de transparence. Les systèmes de contrôle interne d'ACTED permettent de vérifier et de suivre chaque processus opérationnel à chaque étape. Ils reposent notamment sur les principes de séparation des tâches, de double validation, d'appel d'offres, de "rapport qualité-prix" et de traçabilité tels que décrits dans les procédures internes de l'organisation.

ACTED maintient une approche de tolérance zéro envers la corruption et s'engage à respecter les plus hauts standards en termes d'efficacité, de responsabilité et de transparence dans ses activités. Un mécanisme de plainte interne et indépendant en matière de transparence permet de prévenir, anticiper et identifier les possibles enjeux de corruption. Il est géré par l'unité d'investigation du département Transparence & Conformité au siège d'ACTED.

Depuis sa création en 1993, l'association ACTED présente ses comptes de manière annuelle. Depuis l'exercice 1997, les comptes annuels sont contrôlés et certifiés par un Commissaire aux Comptes, actuellement le cabinet PKF Arsilon. Le rapport des auditeurs (opinion et appréciation) est présenté avec les comptes annuels et disponible sur le site internet de l'association : www.acted.org.

Les rapports financiers des projets mis en œuvre par ACTED sur ses terrains d'intervention sont en outre contrôlés par les bailleurs de fonds ou des cabinets d'audit indépendants mandatés spécifiquement tant au niveau du siège que des pays concernés (pour près de 70% des projets, 275 audits en 2020).

BILAN FINANCIER

ACTIF	2021	2020
Actif immobilisé	11 518 006	11 206 919
Actif réalisable et disponible	376 901 851	294 358 872
TOTAL DE L'ACTIF	388 419 857	305 565 791
PASSIF	2021	2020
Fonds associatifs	49 914 641	34 219 640
Provisions pour risques et charges	1 357 069	3 067 594
Fonds dédiés	94 183 172	83 318 181
Dettes et compte de régulation	242 964 975	184 960 376
TOTAL DU PASSIF	388 419 857	305 565 791

Titres et participations

Afin de déployer son impact au-delà de ses opérations, ACTED investit dans des entités à portée sociale ou environnementale (qui n'entrent pas dans le périmètre des actions présentées dans l'Essentiel).

Les titres de participation ainsi détenus atteignent une valeur brute totale de 3 495 398 €. Il s'agit par exemple de sociétés dédiées à la microfinance, telle qu'Oxus Holding (52,9%), Oxus Kirghizistan (58,14%) ou ABC Microfinance - Babyloan.org (4,9%), ou encore un tiers-lieu d'innovation sociale et environnementale porté par la SCI Lab Hermitage (6,21%).

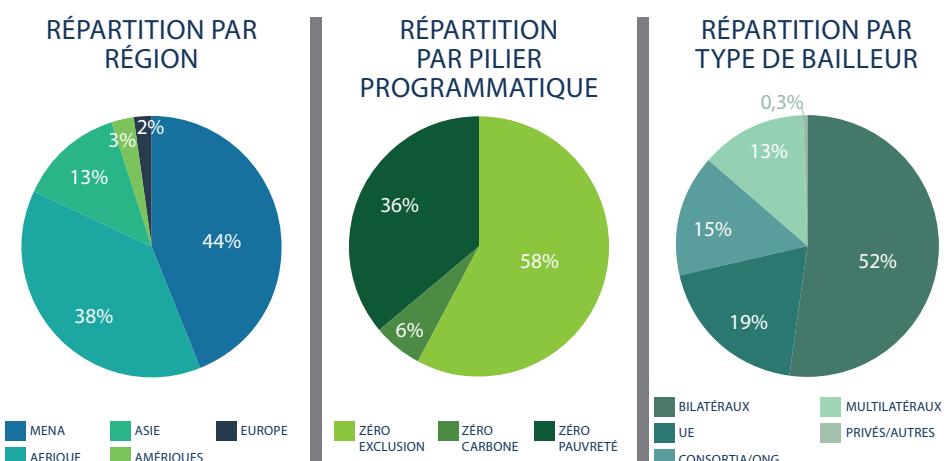
Des modes de financement innovants

Afin d'accompagner le développement dynamique de son périmètre d'action humanitaire, ACTED mobilise des ressources diversifiées (subventions, dettes et quasi-fonds propres) et applique des modalités d'attribution innovantes lorsque cela est pertinent (ex. subventions de « paiement au résultats »).

Titres associatifs ACTED

Dans le cadre de sa stratégie de diversification des ressources financières, ACTED a joué un rôle précurseur en France dès 2012 en émettant des Titres Associatifs auprès d'investisseurs qualifiés visant un impact social (créances de dernier rang conformément à l'article L239-9 du code monétaire et financier, remboursables à l'initiative de l'émetteur). Ces titres s'élèvent à 17 170 000 € et sont inscrits au bilan dans la catégorie « Autres Fonds Propres » de l'association. Ils sont issus de 4 levées de fonds depuis 2017, dont la dernière, de 9 000 000 € à taux fixe de 2.5%, a été souscrite par 5 entités en décembre 2021. ACTED a déjà remboursé plus d'1,5 million d'euros de Titres Associatifs entre 2017 et 2019.

Répartition des financements





GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

L'Assemblée Générale (AG) est l'organe directeur d'ACTED. Les membres de l'association se réunissent une fois par an pour une Assemblée Générale Ordinaire et chaque fois que cela est nécessaire pour une Assemblée Générale Extraordinaire. Convoquée par le Président, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport moral et financier du Conseil d'Administration, donne quitus de leur gestion aux administrateurs, approuve les comptes annuels, affecte le résultat, et traite éventuellement de questions diverses. Elle se fait rendre compte de la situation des principaux organismes affiliés à l'Association ou partenaires de cette dernière et entend le rapport du Commissaire aux comptes. Convoquée par le Président, l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour procéder à la modification des statuts et du projet associatif, à la dissolution, liquidation, fusion et transformation de l'Association, ainsi que pour toute décision financière engageant lourdement et de manière exceptionnelle les finances de l'Association.

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration dont les administrateurs sont élus pour trois ans par l'Assemblée Générale Ordinaire au scrutin secret. Le Conseil d'Administration définit les grandes lignes de la politique générale de l'Association. Il se réunit au moins trois fois par an afin de superviser le plan stratégique et les principales orientations de développement de l'organisation, d'approuver les politiques et le code de conduite de l'organisation, d'approuver le budget réalisé pour l'année N-1, le budget prévisionnel pour l'année N et la clôture des comptes annuels, d'approuver le champ d'application opérationnel et notamment les ouvertures et fermetures des missions pays et de superviser la conformité

juridique globale de l'organisation au niveau du siège ainsi qu'au niveau des pays.

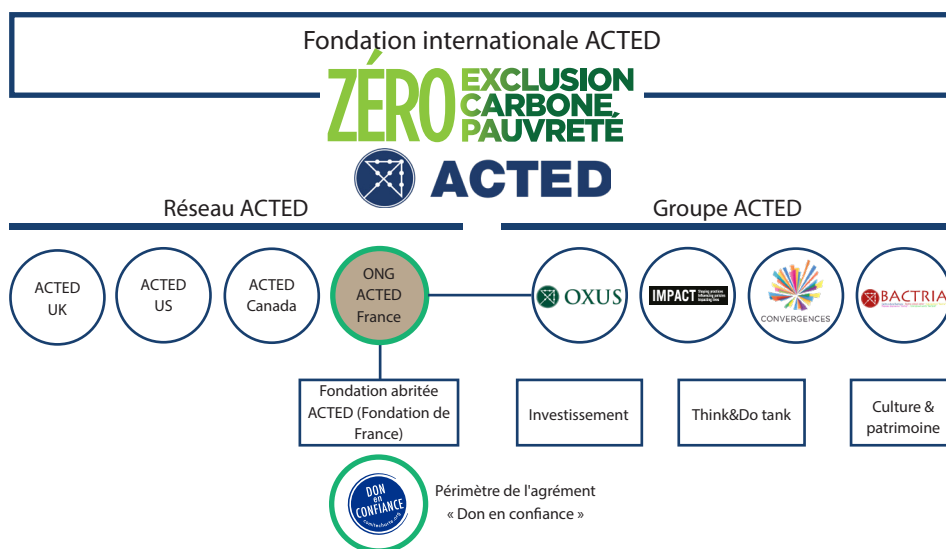
Le Bureau est une émanation du Conseil d'Administration qui supervise la gestion quotidienne de l'organisation et les principaux risques organisationnels. Le Bureau se réunit au moins 10 fois par an afin de suivre, évaluer et examiner les risques sur une base mensuelle, notamment les 9 principales catégories de risques organisationnels (risques opérationnels ; de réputation ; de viabilité financière et de collecte de fonds ; stratégiques et de positionnement ; de sécurité et sûreté ; de transparence ; de sécurité de l'information ; juridiques et de conformité), d'approuver les décisions clés liées aux risques organisationnels, de prendre des décisions administratives liées aux interventions, d'examiner au préalable les politiques et le Code de Conduite et d'agréer l'adhésion des membres.

Les Comités du Conseil d'Administration sont chargés du suivi des risques spécifiques et font rapport une fois par an au Conseil d'Administration :

- Le Comité Risque & Audit ;
- Le Comité de Sécurité et de Sûreté ;
- Le Comité des Rémunérations ;
- Le Comité de Sauvegarde et de Respect du Code de Conduite.

Le Comité de la charte du don en confiance
En tant qu'association agréée, ACTED affirme son attachement à la notion de transparence et s'engage à respecter des principes relatifs au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée, à la rigueur de la gestion, à la qualité de la communication et des actions de collectes de fonds, et à la transparence financière. Plus d'informations : www.comitecharte.org

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ



Essentiel ACTED 2021 | ©ACTED
Septembre 2022

L'ensemble des informations de ce document sont issues du Rapport Annuel ACTED de l'année 2021, disponible sur le site internet de l'association ou sur simple demande écrite.

Le Comité de la charte du don en confiance
En tant qu'association agréée, ACTED affirme son attachement à la notion de transparence et s'engage à respecter des principes relatifs au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée, à la rigueur de la gestion, à la qualité de la communication et des actions de collectes de fonds, et à la transparence financière. Plus d'informations : www.comitecharte.org



www.acted.org
@ACTED
@ngoACTED
ACTED
@actedngo
ACTED NGO